

**SOCIETE GENERALE DES TRAVAUX DU MAROC**  
**« S.G.T.M »**  
**Société Anonyme**  
**Au capital de 300.000.000,00 dirhams**  
**Siège Social : 2 Boulevard Zerktouni - Casablanca.**

**R.C n°31287**  
**I.F n°1049084**

**Rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2022**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire conformément aux dispositions de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par la loi 20-05 et 78-12 et des statuts de notre Société pour vous rendre compte de l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31/12/2021, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les états de synthèse dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par l'article 141 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par la loi 20-05 et 78-12, ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur.

**1- Faits marquants :**

Au cours de l'exercice 2022, la société a démarré les travaux de construction du nouveau port de Dakhla Atlantique en groupement avec la société SOMAGEC. Avec ce nouveau projet, qui se rajoute aux projets de construction du nouveau port de Safi et les travaux de construction du Port de Nador West Med, SGTM confirme sa position d'acteur incontournable dans les grands ouvrages d'infrastructures maritimes.

**2- Activité de la Société :**

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 :

- Le chiffre d'affaires s'élève à 7.409.190.850,94 dirhams, contre 4.172.354.481,77 dirhams au titre de l'exercice précédent, soit une augmentation de 77,58% ;
- Les produits d'exploitation s'élèvent à 7.515.066.263,74 dirhams contre 4.190.637.070,21 dirhams au titre de l'exercice précédent, soit une augmentation de 79,33% ;
- Les charges d'exploitation se sont élevées à 6.856.668.977,05 dirhams contre 3.886.768.212,05 dirhams au titre de l'exercice précédent, soit une augmentation de 76,41% ;

- Le résultat d'exploitation s'élève ainsi, à 658.397.286,69 dirhams contre 303.868.858,16 dirhams au titre de l'exercice précédent, soit une augmentation de 116,67% ;
  - Les produits financiers se sont élevées à 37.727.613,84 dirhams contre 97.420.649,03 dirhams au titre de l'exercice précédent, soit une diminution de 61,27% ;
  - Les charges financières se sont élevées à 76.525.559,92 dirhams contre 68.992.799,20 dirhams au titre de l'exercice précédent, soit une augmentation de 10,92% ;
  - Le résultat financier s'élève ainsi, à -38.797.946,08 dirhams contre 28.427.849,83 dirhams au titre de l'exercice 2021, soit une diminution de -236,48%.
  - Le résultat courant s'élève à 619.599.340,61 dirhams contre 332.296.707,99 dirhams au titre de l'exercice précédent, soit une augmentation de 86,46%.
  - Les produits non courants s'élèvent ainsi à 96.421.926,81 dirhams contre 43.425.136,02 dirhams au titre de l'exercice précédent, soit une diminution de 122,04%.
  - Les charges non courantes se sont élevées à 60.127.320,77 dirhams contre 35.888.664,22 dirhams au titre de l'exercice 2021, soit une augmentation de 67,54%.
  - Le résultat non courant s'élève ainsi, à 36.294.606,04 dirhams par rapport à 7.536.471,80 dirhams au titre de l'exercice précédent, soit une baisse de 381,59%.
  - Le résultat avant impôt de l'exercice clos le 31/12/2022 s'élève à 655.893.946,65 dirhams contre 339.833.179,79 dirhams au titre de l'exercice 2021, soit une augmentation de 93%.
  - Après déduction de l'impôt sur les sociétés d'un montant de 202.144.007,24 dirhams, l'exercice clos le 31/12/2022, se traduit par un bénéfice net de 453.749.939,41 dirhams contre un bénéfice net de 262.869.170,23 dirhams au titre de l'exercice 2021, soit une augmentation de 72,61%.
- Au 31 décembre 2022, le total du bilan de la société s'élevait à 6.598.485.852,17 dirhams contre 5.104.988.760,43 dirhams au titre de l'exercice précédent, soit une augmentation de 29,26%.

➤ **Filiales et participations**

Filiale	Secteur d'activité	Participation au capital en %	Résultat net en MAD	Capitaux propres en MAD	Total Bilan
SGTM OFF SHORE	BTP	100,00	-10 450.24	437 426,19	3 895 017,35
SGTM IMMOBILIER	IMMOBILIER	97,00	-17 623 909,85	79 905 487,86	582 100 849,99
JNANE TAMESNA	IMMOBILIER	96,00	- 6 940	-120 323,17	3 271 114,65
SGTM ENERGY	ENERGIE	99,90	-26 420	196 460,27	1 031 078,56
SGTM CI	BTP	100,00	24 154 140,74	38 146 557,26	806 101 199,49
SGTM SFT	BTP	50,00	-12 866 955,06	-27 553 178,96	263 452 363,14
SGTM STFA	BTP	99,60	-3 537 275,81	6 768 939,76	29 976 977,29
SSN	BTP	50,00	339 649 345,31	-5 563 020,42	1 437 017 821,68
GCPN	BTP	42,49	-11 970 042,24	-34 044 935,52	1 948 972 703,33
STEDS	BTP	100,00	1 161 126,96	12 791 136,43	18 206 071,24
SGTM TANZANIA	BTP	100,00	270 738,95	11 088 184,04	14 393 876,08
CCN	BTP	35,00	-554 062 269,79	-925 005 732,34	795 081 767,40

RIAD EL JADIDA	IMMOBILIER	1,48	2 257 667,51	7 639 911,76	394 771 675,3
SGTM AFRICA	HOLDING	100,00	29 988,47	825 882,91	5 059 468,59
AFRICA CONSTRUCT	SERVICE	10,00	-27 901 995,56	21 402 793,93	27 722 218,85
INFRAMET	INDUSTRIE METALLIQUE	70,00	132 406 056,41	132 506 056,41	530 678 075,81
DPC	BTP	5,00	ND*	ND*	ND*
MARINE CONSTRUCTION MAROC	BTP	50,00	-17 602 361,86	-17 102 361,86	1 044 165 822,5
IRZER BUILDINGS	BTP	25,00	ND*	ND*	ND*

(\*) Non disponible

➤ **Difficultés rencontrées au cours de l'exercice :**

Courant l'exercice 2022, la société a subi des conséquences de l'après Covid liés principalement à des problèmes d'augmentation des coûts de matières et à des contraintes logistiques au niveau international.

**3- Présentation des états de synthèse :**

Les états de synthèse de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur au Maroc.

Les états de synthèse figurent ci-après en annexe et la décomposition par échéance du solde des dettes fournisseurs conformément à l'arrêté 3030-12 du 3 Kaada 1433 (20 Septembre 2012) relatif aux modalités de décomposition du solde des dettes fournisseurs dans les transactions commerciales est reprise ci-après :

	(A) Montant des dettes fournisseurs à la clôture A=B+C+D+E+F	(B) Montant des dettes non échues	Montant des dettes échues			
			(C) Dettes échues de moins de 30 jours	(D) Dettes échues entre 31 et 60 jours	(E) Dettes échues entre 61 et 90 jours	(F) Dettes échues de plus de 90 jours
<b>31/12/2021</b>	<b>1.596,85</b>	338,00	308,31	401,69	235,61	313,24
<b>31/12/2022</b>	<b>2.205,15</b>	371.96	640,98	275	225,83	691.38

**4- Résultats- Affectation :**

L'exercice écoulé fait ressortir un résultat de 453.749.939,41 dirhams que nous vous proposons d'affecter de la façon suivante :

<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>453.749.939,41</b>
Auquel s'ajoute :	
Report à nouveau antérieur	867.570.314,76
<b>Bénéfice distribuable</b>	<b>1.321.320.254,17</b>
A titre de dividendes aux Actionnaires	150 000 000,00

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à **1.171.320.254,17 Dirhams ..**

**Dépenses non déductibles fiscalement :**

Nous vous demandons enfin d'approuver les dépenses et charges non déductibles du résultat fiscal, qui s'élèvent à un montant global de **72.520.103,16** dirhams.

**Mandat des administrateurs dans d'autres conseils d'administration :**

Nous vous présentons ci-dessous la liste des mandats des administrateurs dans d'autres conseils d'administration ainsi que leurs fonctions principales :

ADMINISTRATEURS	Société	Mandat	Fonction
KABBAJ M'HAMMED	KD HOLDING	6 ANS	Président Directeur Général
	SGTM IMMOBILIER		Président Directeur Général
	SGTM STFA NADOR		Administrateur Directeur Général
	SGTM SUD		Président Directeur Général
	JNANE TAMESNA		Président Directeur Général
	GCPN		Administrateur
	TEKCIM		Président Directeur Général
	GUELTA TOURIST		Président Directeur Général
	SGTM ENERGY		Président Directeur Général
	SGTM STFA		Président Directeur Général
KABBAJ MOHAMMED	KD HOLDING	6 ANS	Administrateur
	SGTM IMMOBILIER		Administrateur
	SGTM SUD		Administrateur
	JNANE TAMESNA		Administrateur
	TEKCIM		Administrateur
	GUELTA TOURIST		Administrateur
	SGTM ENERGY		Administrateur
	AKMH INVEST		Président Directeur Général
KABBAJ MOHAMMED ALI	KD HOLDING	6 ANS	Administrateur
	SGTM STFA NADOR		Administrateur
	SGTM SUD		Administrateur
	SGTM ENERGY		Administrateur
	SGTM STFA		Administrateur
KABBAJ HAMZA	KD HOLDING	6 ANS	Administrateur
	SGTM IMMOBILIER		Administrateur
	SGTM STFA NADOR		Administrateur
	SGTM SUD		Administrateur
	GCPN		Administrateur
	TEKCIM		Administrateur
	SGTM ENERGY		Administrateur
	SGTM STFA		Administrateur
	AKMH INVEST		Administrateur

KABBAJ JIHANE	KD HOLDING	6 ANS	Administrateur
	SGTM SUD		Administrateur
	JNANE TAMESNA		Administrateur
	TEK CIM		Administrateur
	SGTM ENERGY		Administrateur

**5- Conventions visées à l'article 56 de la loi 17-95 (modifiée et complétée par la loi 20-05 et 78-12) :**

Vous trouverez, ci-joint, notre rapport spécial sur les conventions susceptibles d'être régies par les articles 56 et suivants de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par la loi 20-05 et 78-12, et dont nous vous demanderons la ratification à l'assemblée comme le prévoit la troisième résolution.

**6- Texte des résolutions :**

**Première résolution :**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos le 31 Décembre 2022, approuve tels qu'ils ont été présentés, les comptes de cet exercice se soldant par un bénéfice net de 453.749.939,41 dirhams.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Elle approuve le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés, s'élevant à **72.520.103,16** dirhams.

L'Assemblée Générale donne en conséquence aux administrateurs et aux Commissaires aux Comptes, quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

**Deuxième résolution :**

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat 453.749.939,41 dirhams de l'exercice de la manière suivante :

<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>453.749.939,41</b>
Auquel s'ajoute :	
Report à nouveau antérieur	867.570.314,76
<b>Bénéfice distribuable</b>	<b>1.321.320.254,17</b>
A titre de dividendes aux Actionnaires	150 000 000,00
En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à <b>1.171.320.254,17 Dirhams ..</b>	

**Troisième résolution :**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes, sur les conventions relevant de l'article 56 de la loi du 30 Août 1996 telle que modifiée et complétée par la loi 20-05 et 78-12, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

**Quatrième résolution :**

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes les formalités qui seront nécessaires.

Fait à Casablanca  
Le 27/03/2023

**Le Conseil d'administration**  
**Le Président**

**M. M'hammed KABBAJ**



Liste des conventions réglementées

Objet de la convention	Nature de la convention	La partie co-contractante de SGT M	Modalité de la convention
Travaux de construction sur le port de Safi	Convention écrite	SGTM-STFA	Total des charges HT de l'exercice : Néant Paiement ttc de l'exercice : Néant Dette au 31/12/2022 s'élève à : 00 MAD
Divers achats de la SGT M auprès de la société SGT M STFA	Convention non écrite	SGTM-STFA	Total des charges HT de l'exercice : Néant Paiement ttc de l'exercice : Néant Dette au 31/12/2022 s'élève à : 421 488,69 MAD
Location de matériel par la société SGT M à la société SGT M-STFA	Convention écrite	SGTM-STFA	Total des produits HT de l'exercice : Néant Paiement ttc de l'exercice : Néant Créances au 31/12/2022 s'élève à : 00 MAD
Traitement de la paie de SGT M-STFA par la société SGT M	Convention écrite	SGTM-STFA	Total des produits HT de l'exercice Néant Paiement ttc de l'exercice : Néant Créances au 31/12/2022 s'élève à : 00 MAD
Mise à disposition du personnel de SGT M à la société SGT M-STFA	Convention écrite	SGTM-STFA	Total des produits HT de l'exercice : Néant Paiement ttc de l'exercice : Néant Créances au 31/12/2022 s'élève à : 00 MAD
Vente de fournitures, matières, consommables et prestations de service de SGT M à la société SGT M-STFA	Convention non écrite	SGTM-STFA	Total des produits HT de l'exercice : Néant Paiement ttc de l'exercice Néant Créances au 31/12/2022 s'élève à : 00 MAD
Location de matériel par la société SGT M à la société SSN	Convention écrite	SSN	Total des produits HT de l'exercice : Néant Paiement ttc de l'exercice : Néant Créance au 31/12/2022 : Néant
Traitement de la paie de SSN par la société SGT M	Convention écrite	SSN	Total des produits HT de l'exercice : 15 642 720,41 MAD Paiement ttc de l'exercice : 422 712,80 Créance au 31/12/2022 : 92 414 722, 29 MAD
Mise à disposition du personnel de SGT M à la société SSN	Convention écrite	SSN	Total des produits HT de l'exercice : 15.083.300,41 MAD Paiement ttc de l'exercice : Néant Créances au 31/12/2022 : 61 744 299, 33 MAD
Vente de fournitures, matières, consommables et prestations de service de SGT M à la société SSN	Convention non écrite	SSN	Total des produits HT de l'exercice : 59 208 943,21 MAD Paiement ttc de l'exercice 217 932 382,38 MAD Créances au 31/12/2022 : 100 415 069,09 MAD
Divers achats de la SGT M auprès de la société SSN	Convention non écrite	SSN	Total des charges HT de l'exercice : Néant Paiement ttc de l'exercice : 0 MAD Dettes au 31/12/2022 : 4 198 155,00 MAD

Travaux de construction réalisés par la SGTM pour le compte de SGTM Immobilier	Convention non écrite	SGTM Immobilier	Total des produits HT de l'exercice : Néant Paiement ttc de l'exercice : 48 483 148,78 MAD Créances au 31/12/2022 : 196 765 062,56 MAD
Divers achats de la SGTM auprès de la société SGTM Immobilier	Convention non écrite	SGTM Immobilier	Total des charges HT de l'exercice : Néant Paiement ttc de l'exercice : 42 710 165,50 Dette au 31/12/2022 : Néant
Location de matériel par la société SGTM à la société Caritek	Convention non écrite	Caritek	Total des produits HT de l'exercice : 820 656 MAD Paiement ttc de l'exercice : Néant Créances au 31/12/2022 : 3 754 387 MAD
Travaux de lotissement réalisés par la SGTM pour le compte de Riad Al Jadida	Convention non écrite	Riad Al Jadida	Total des produits HT de l'exercice : 1 182 827,94 Paiement ttc de l'exercice : Néant. Créances au 31/12/2022 : 16 650 005,47 MAD
Travaux de construction réalisés par la SGTM pour le compte de S.A.V.M	Convention non écrite	S.A.V.M	Total des produits HT de l'exercice : 786 047,25 Paiement ttc de l'exercice : 4 943 256,7 MAD Créances au 31/12/2022 : 100 983 781,80 MAD
Travaux de construction réalisés par la SGTM pour le compte de la société de Lotissement de Berrechid	Convention non écrite	Société de Lotissement de Berrechid	Total des produits HT de l'exercice : 512 061,26 MAD Paiement ttc de l'exercice : 470 473,51 MAD Créances au 31/12/2022 : 144 000 MAD
Prestation, Conception, Construction, Fourniture et mise en service réalisés par la société SGTM pour le compte de NOVACIM	Convention écrite	NOVACIM (Antérieurement TEKCIM)	Total des produits HT de l'exercice 1 815 372 547,35 MAD Paiement de l'exercice 321 146 395,63 MAD Créances à fin 2022 HT: 75 077 189,36 MAD
Frais et Commission de développement du projet de cimenterie Oulaed Ghanem réalisés par la société SGTM pour le compte de NOVACIM	Convention écrite	NOVACIM (Antérieurement TEKCIM)	Total des produits HT de l'exercice : Néant Paiement de l'exercice Néant Créances à fin 2022: Néant
Vente du ciment effectués par la société NOVACIM pour le compte de SGTM	Convention écrite	NOVACIM (Antérieurement TEKCIM))	Total des produits HT de l'exercice : Néant Paiement ttc de l'exercice Néant MAD Créances à fin 2022 : Néant MAD
Engagement d'Indemnisation Contrat d'Achat de Ciment	Convention écrite	NOVACIM (Antérieurement TEKCIM))	Total des Charges HT de l'exercice : Néant Paiement ttc de l'exercice Néant MAD Créances à fin 2022 : Néant MAD
Diverses facturations, effectuées par la société SGTM pour le compte de NOVACIM	Convention non écrite	NOVACIM (Antérieurement TEKCIM)	Total des produits HT de l'exercice Néant Paiement de l'exercice Néant Créances à fin 2022 : 333 637,72 MAD

Accord direct de construction réalisés par SGTM SA pour le compte de NOVACIM	Convention écrite	NOVACIM (Antérieurement TEKCIM)	Total des produits HT de l'exercice Néant Paiement ttc de l'exercice Néant Créances à fin 2022 : Néant
Avenant du contrat de construction réalisés par SGTM SA pour le compte de NOVACIM	Convention écrite	NOVACIM (Antérieurement TEKCIM)	Total des produits HT de l'exercice Néant Paiement ttc de l'exercice Néant Créances à fin 2022 : Néant
Avances en compte courant octroyées par la société SGTM à la société SGTM Immobilier	Convention non écrite	SGTM Immobilier	Total avance à fin 2022 : 214 000 000,00 MAD Remboursement de l'exercice : Néant
Avances en compte courant octroyées par la société SGTM à la société Jnane Tamesna	Convention non écrite	Jnane Tamesna	Total avance à fin 2022 : 3 251 530,00 MAD Avance octroyer en 2022: Néant
Avances en compte courant octroyées par la société SGTM à la société SGTM ENERGY	Convention non écrite	SGTM ENERGY	Total avance à fin 2022 : 55 000,00 MAD Avance octroyer en 2022: Néant
Avances en compte courant octroyées par la société SGTM à la société SGTM Offshore	Convention non écrite	SGTM Offshore	Total avance à fin 2022 : 2 010 000,00 MAD Remboursement de l'exercice : Néant
Avances en compte courant octroyées par la société SGTM à la société SGTM CI	Convention non écrite	SGTM CI	Total avance à fin 2022 : Néant Remboursement de l'exercice : Néant
Avances en compte courant octroyées par la société SGTM à la société SGTM Tanzanie	Convention non écrite	SGTM Tanzanie	Total avance à fin 2022 : 488 178,85 MAD Remboursement de l'exercice : Néant MAD
Avances en compte courant octroyées par la société SGTM à la société RIAD ELJADIDA	Convention non écrite	RIAD ELJADIDA	Total avance à fin 2022 : <b>136 900 000,00 MAD</b> Remboursement de l'exercice : 1 600 000,00 MAD
Avances en compte courant octroyées par la société SGTM à la société SGTM AFRICA	Convention non écrite	SGTM AFRICA	Total avance à fin 2022 : 3 500 000,00 MAD Avance octroyer en 2022: Néant
Avances en compte courant octroyées par la société SGTM à la société STE CAMERONAISE	Convention non écrite	STE CAMERONAISE	Total avance à fin 2022 : 83 432 125,00 MAD Avance octroyer en 2022: 57 578 500 MAD